

N°23

JANVIER
FÉVRIER
2025

ÉDITO

2025, l'année de tous les défis pour le transport routier de personnes

A LA UNE

Retour des acteurs du transport routier au SITL du 1^{er} au 3 avril 2025 !

A L'ACTU

Amélioration de l'attractivité du transport : regards croisés entre France Travail et Cheops

OTRE MAG

LE MAGAZINE DE VOTRE ORGANISATION PROFESSIONNELLE



L'application mobile de l'OTRE

À télécharger dès maintenant sur

Apple Store

Google Play

Restez informés
en temps réel

Actualités

Newsletters

OTRE Mag

Vidéos

Nos engagements



**Faisons route
ensemble**



SOMMAIRE

EDITO

- 04** 2025, l'année de tous les défis pour le transport routier de personnes

A LA UNE

- 06** Retour des acteurs du transport routier au Salon International du Transport et de la Logistique (SITL) du 1^{er} au 3 avril 2025 !

A L'ACTU

- 10** Regards croisés entre France Travail et Cheops sur la mise en œuvre du partenariat nouvellement signé avec l'OTRE
- 14** Une mobilité urbaine décarbonée avec les vélos cargos de Kleuster
- 16** L'ANATEEP, une association œuvrant pour les acteurs du transport scolaire et les élèves
- 20** DOSSIER : En route vers l'électromobilité

EN ENTREPRISE

- 25** Stationnement, cabotage, réglementation : les défis des autocaristes français
- 28** Peixoto & Fils s'engage pour un transport plus vert avec le biogaz

EN RÉGION

- 30** L'OTRE Pays de l'Adour se forme dans le cadre du Programme InterLud+

ILS NOUS ACCOMPAGNENT

- 32** Découvrez KeyROAD, la conciergerie multi-services au service de vos besoins logistiques
- 34** C2A : Inventeur de la 1^{ère} solution de paiement multiservices et multiénergie, sans caution ni garantie
- 36** Truckfly lance le poids lourd des GPS
- 38** Une page e-shop personnalisée pour une gestion optimale de vos achats



Edito du Secrétaire Général adjoint chargé du transport routier de personnes, Yannick HENRY

2025, l'année de tous les défis pour le transport routier de personnes



L'OBJECTIF 2025 POUR LE PÔLE TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES DE L'OTRE EST SIMPLE : AGIR POUR FÉDÉRER.

Yannick Henry,
secrétaire général adjoint
chargé du transport routier de
personnes

Le pôle transport de personnes de l'OTRE a publié ses 18 mesures urgentes pour le transport routier de voyageurs (TRV) en juillet 2024. Fort de cette analyse, le conseil de métier TRV enrichit sa réflexion au sein de ses quatre commissions techniques (réglementaire, tourisme, SLO, et TPMP). Les TPE et les PME du transport seront de nouveaux en première ligne et répondront présentes comme d'habitude. Seront-elles aussi nombreuses à le faire ?

OTRE a élaboré un baromètre d'opinion de ses dirigeants. Son objectif est d'identifier l'image que se font les chefs d'entreprises sur le bilan de leur activité économique par trimestre. Il évalue également le moral des entrepreneurs et leur confiance en l'avenir. Publié en décembre 2024, le niveau de confiance des entreprises pour les 6 mois à venir restait faible avec en moyenne une note de 4,4/10 en transport routier

de marchandises et de 5,5/10 en transport routier de personnes. Certes, la situation économique et sociale française reste compliquée et la dimension européenne du commerce, fragilisée par de nombreuses tensions autour du conflit ukrainien, invitent à la prudence.

Et pourtant, le transport collectif porte en lui le dynamisme et l'innovation ! Il incarne également une vision des territoires reliés et interconnectés. Le plan car express impulsé par le Ministre François DUROVRAY et poursuivi par son successeur Philippe TABAROT place l'autocar au cœur des enjeux structurant du pays. Le service express régional métropolitain (SERM) a vocation d'élargir l'offre de lignes SLO et de lignes régulières sur les territoires périurbains et interurbains. La construction de ces nouveaux réseaux intermodaux est une belle ambition collective mais il est impératif qu'elle soit partagée au sein d'une gouvernance forte de l'ensemble de

ses acteurs. Dans ce cadre, les TPE et PME du transport routier de l'OTRE pourront apporter leurs solutions aux autorités organisatrices (AO) de la mobilité, dans l'intérêt général et le respect des compétences de tous. Le commencement est la moitié de l'ouvrage. Tout le monde s'accorde à donner des éloges à un beau commencement.

Déjà, certains remettent le proverbe en cause car nous ne pourrions pas échapper à la question de la mi-avril : avons-nous les moyens de nos ambitions ? Dès lors que seront évoquées les pistes de réflexions sur le financement des infrastructures au service des mobilités, alors de collectif, les intérêts redeviendront individuels et sectoriels. On identifie déjà les zones de friction sur le

versement mobilité à l'assiette élargie à l'ensemble du ressort territorial de l'AO, ou bien du retour de l'écotaxe régionale ... et sans parler de la Gare de Berçy à Paris.

Selon le baromètre de l'OTRE, c'est dans le secteur du tourisme que s'expriment les plus fortes inquiétudes. Les JOP 2024 de PARIS n'ont pas eu l'effet positif escompté, une baisse d'activité fin 2024 est soulignée et la reprise se fait attendre. Les chefs d'entreprises expriment leurs incompréhensions voire leurs colères face à la volonté de certaines agglomérations de durcir leur politique en matière de coûts du stationnement et de restrictions de circulation des autocars, quand il ne s'agit pas purement et simplement de les interdire.

L'objectif 2025 pour le pôle transport routier de personnes de l'OTRE est simple : agir pour fédérer.

Cet édito ne peut se clôturer sans adresser toutes nos pensées et condoléances à la famille et aux proches de la lycéenne disparue lors de l'accident de car survenu le 30 janvier à Châteaudun. Cette tragédie rappelle que conduire un car scolaire est une responsabilité qui engage tant dans sa vie professionnelle qu'au-delà.



Retour des acteurs du transport routier au Salon International du Transport et de la Logistique (SITL) du 1^{er} au 3 avril 2025 !

Laurence Gaborieau, directrice du salon SITL, présente sa vision et l'ambition du nouvel axe stratégique de l'événement, intégrant à nouveau les acteurs du transport routier dont l'OTRE.

Conférences, innovations et un nouvel espace dédié à la logistique humanitaire permettrons que cette édition soit une réussite.



© Jules DESPRETZ

Laurence-Gaborieau,
directrice du salon SITL

- **Vous avez pris les rênes du SITL en 2022, pouvez-vous nous présenter votre vision du nouveau SITL, Salon International du Transport et de la Logistique, qui revient à Porte de Versailles du 1^{er} au 3 avril 2025. Pourriez-vous nous le présenter ?**

À mon arrivée en poste en janvier 2022, j'ai entrepris un état des lieux approfondi du salon. Très vite, j'ai constaté que nous nous étions éloignés du « T » de SITL, et qu'il était urgent de repenser son positionnement. Ce travail de fond, patient et rigoureux, a porté ses fruits en 2024 avec une édition placée sous le signe de la métamorphose. Nous avons pris le temps d'écouter, d'échanger avec l'ensemble des parties prenantes et de décrypter les intérêts de chacun. Quelles étaient les grandes problématiques du secteur

? Où se trouvaient les leviers pour booster la performance ? À l'âge de 40 ans, le salon avait atteint une certaine maturité, mais conservait toute l'énergie nécessaire pour se réinventer.

Désormais, notre ambition est claire : faire de SITL le rendez-vous incontournable des acteurs français et internationaux de l'industrie du transport et de la logistique. Qu'il s'agisse de prestataires-logisticiens, transporteurs, infrastructures et territoires, prestataires de services, chargeurs, collectivités, fédérations ou décideurs politiques, tous doivent se retrouver autour de cet événement fédérateur. Nous avons ainsi renoué avec l'ADN même de SITL. Tout a été repensé : nouveau logo, redéfinition de l'acronyme, approche commerciale revisitée, reconquête de nouvelles cibles, design modernisé.



CO
N

SITL se positionne aujourd'hui comme un carrefour stratégique, offrant des solutions concrètes aux défis quotidiens, mettant en lumière les innovations sur toute la chaîne de valeur pour préparer l'avenir avec sérénité, et favorisant des échanges nourris par l'intelligence collective. Ce repositionnement s'inscrit dans une dynamique pluriannuelle : après « Les voies du changement » en 2024, « Connectons nos intelligences » sera le fil rouge de 2025. Nous continuerons d'investir pour regagner pleinement la confiance des acteurs du transport et de la logistique.

Enfin, SITL se veut également une vitrine des bonnes pratiques, contribuant au rayonnement de la France sur la scène internationale grâce à un modèle exemplaire de sobriété énergétique et à la réussite économique du secteur. Nous avons l'ambition d'événementialiser davantage le salon, pour mettre en valeur un secteur si essentiel et redonner une juste fierté à ses acteurs. Un vaste programme, mais une mission enthousiasmante que nous portons avec conviction.



E
N
I
A
A

● **Pourquoi cette volonté forte de faire revenir les acteurs du transport routier et que leur proposez-vous durant la visite sur le salon ?**

Parce que sans les acteurs du transport routier, nous boitons. Sans les transporteurs routiers, qui représentent 80 % du transport, nous ne sommes pas livrés, nous ne mangeons pas, nous ne soignons pas. Ils incarnent le « T » de SITL, et il est impensable pour moi de me couper d'une partie essentielle de notre écosystème. Un écosystème, pour être cohérent et efficace, doit être pensé dans sa globalité.

Cette année, et pour la première fois depuis 2016, l'OTRE (Organisation des Transporteurs Routiers Européens) fera son grand retour au salon avec un stand dédié. Cette présence marque une avancée majeure et reflète notre engagement à reconnecter SITL avec les enjeux concrets du transport routier.

Pour accompagner cette dynamique, un programme de conférences riche et varié mettra particulièrement en lumière l'OTRE sur la Grande Scène, offrant ainsi une tribune essentielle aux défis et perspectives du secteur. Nous sommes honorés d'accueillir deux figures emblématiques, Alexis Gibergues et Jean-Marc Rivera, pour deux conférences majeures. La première, consacrée au juste prix du transport, analysera les tensions entre le coût réel, la perception des clients et la viabilité économique des transporteurs. Elle explorera les nouveaux équilibres indispensables pour construire un modèle à la fois durable, compétitif et équitable. La seconde se concentrera sur les défis et les besoins d'innovation des TPE et PME. Car dans un contexte où les marges se resserrent et où les attentes des clients évoluent constamment, innover n'est plus une option mais une nécessité !



Notre ambition est claire : faire de SITL le **rendez-vous incontournable des acteurs français et internationaux de l'industrie du transport et de la logistique**. Qu'il s'agisse de prestataires-logisticiens, transporteurs, infrastructures et territoires, prestataires de services, chargeurs, collectivités, fédérations ou décideurs politiques, tous doivent se retrouver autour de cet événement fédérateur. **Nous avons ainsi renoué avec l'ADN même de SITL.**

Laurence-Gaborieau, directrice du salon SITL

● Des évolutions sont-elles prévues par rapport aux éditions précédentes ?

Pour ce qui est du contenu du salon, l'édition 2025 du SITL introduira plusieurs nouveautés majeures qui reflètent les évolutions et besoins du secteur. D'abord les solutions pour la chaîne du froid, Cold Chain by SELFI, un nouvel espace qui rejoindra le salon pour répondre aux enjeux spécifiques de ce segment crucial, notamment pour la sécurité alimentaire et sanitaire. Un segment qui est aussi une spécialité à la Française, avec des opérateurs reconnus mondialement.

Nouveau en 2025, au sein du Métamorphose Center : l'espace Humanitarian logistics avec la présence d'associations telles qu'Aviation sans frontière et Bioport. Sans oublier la promotion de nouveaux modes de transport décarbonés à travers une exposition de maquettes d'armateurs autour de la propulsion vélique ainsi que des panneaux pédagogiques élaborés par Wingship.

Enfin, le Guichet des Solutions, conçu pour informer visiteurs et exposants sur les aides disponibles, doublera sa surface cette année. Cet espace centralisé, réunissant les principaux organismes d'État, offrira un accès simplifié à une large palette de ressources et proposera un accompagnement sur mesure, facilitant ainsi la navigation dans des démarches administratives souvent complexes.

Ces évolutions et nouveautés s'inscrivent dans notre volonté d'apporter des solutions concrètes pour tous les acteurs du secteur, les valoriser et les inspirer à atteindre leur plein potentiel !



Nous sommes partenaires du
SITL
SALON INTERNATIONAL DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

BADGE GRATUIT 

1-3 AVRIL 2025
 PARIS EXPO - PORTE DE VERSAILLES - PAV. 1

Regards croisés entre France Travail et Cheops sur la mise en œuvre du partenariat nouvellement signé avec l'OTRE



Pascal Blain,
directeur régional PACA
et coordinateur du pôle
transport de France Travail



Georges-Eric Martinaux,
Délégué Régional CHEOPS
PACA

France Travail, Cheops et l'OTRE ont signé le jeudi 16 janvier une convention de partenariat destinée à répondre aux besoins croissants en main-d'œuvre dans le secteur du transport routier de marchandises et voyageurs. Ce partenariat s'inscrit dans une démarche proactive visant à améliorer l'attractivité des métiers du transport et en faciliter l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi.

• **Pouvez-vous nous expliquer quel est l'objectif principal de cet accord cadre sectoriel signé entre France Travail, Cheops et l'OTRE ?**

Pascal BLAIN : L'objectif principal de cet accord cadre est de répondre aux besoins de recrutement dans le secteur du transport routier tout en renforçant son attractivité. Nous souhaitons collaborer étroitement avec l'OTRE pour faciliter le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et satisfaire les besoins en recrutement des entreprises du secteur.

Cette collaboration vise à répondre aux besoins du secteur du transport et de la logistique, notamment en matière de recrutement et d'insertion professionnelle. Le transport est un secteur en tension, avec de nombreuses offres non pourvues. Notre objectif est de faciliter l'accès à ces opportunités pour les demandeurs d'emploi, y compris les

personnes en situation de handicap, en adaptant les parcours de formation et d'accompagnement.

Georges-Eric MARTINAUX :

De notre côté nous en attendons également de nombreuses choses ! La relation avec les entreprises du transport est importante pour nous car dans les accompagnements que nous proposons, beaucoup de personnes qui élaborent un nouveau projet professionnel sont intéressées par le secteur du transport routier. L'avantage c'est de pouvoir rapidement les connecter avec les entreprises afin qu'elles puissent observer le métier, s'assurer qu'il leur convient et de pouvoir accompagner leur projet de formation (par exemple : accès au permis, accès aux différents certificats obligatoires...) et ainsi aboutir à un emploi dans l'entreprise.

- **Quelles sont les actions concrètes prévues dans cet accord pour atteindre ces objectifs ?**

Pascal BLAIN : Cet accord prévoit plusieurs axes d'action. Tout d'abord, nous allons développer les relations entre les entreprises adhérentes à l'OTRE et France Travail. Ensuite, nous favoriserons la mobilisation des services de recrutement de France Travail pour répondre aux besoins des entreprises. Nous accompagnerons également les entreprises dans la mise en place d'actions communes pour promouvoir l'attractivité des métiers du transport.

Georges-Eric MARTINAUX : L'accord cadre sectoriel nous permet d'être associés aux côtés de France Travail dans les relations auprès des employeurs du secteur du transport afin d'apporter

la dimension du handicap. En cas de besoin, une entreprise peut solliciter France Travail et préciser qu'elle aimerait avoir dans le traitement de son offre des remontées de candidatures de personnes en situation de handicap. Du côté de France travail il y a a minima un conseiller Cap-emploi, expert du handicap dans chaque agence. Ainsi, dans chaque agence une équipe dénommée « Team handicap » composée de conseillers France Travail et Cap-emploi permet d'identifier parmi les candidatures lors d'un recrutement celles de personnes en situation de handicap. Dans ce cadre l'expertise d Cap emploi permet de porter une attention particulière aux besoins d'adaptation ou de compensation du handicap, le cas échéant.

▼ Quelques chiffres clés

- **846 300 salariés** dans le secteur du transport routier pour 2023
- **614 400** embauches dans le secteur en 2023
- **81 300 offres** de la "Conduite de véhicule routier"
- **104 000** projets de recrutement sur 2024, dont 59% sont jugés difficiles à pourvoir, ce qui souligne les tensions sur le marché

- **Quels sont les leviers déployés afin de faire augmenter les demandeurs d'emploi, y compris en situation de handicap ?**

Pascal BLAIN : Nous allons faciliter l'accès à l'information sur le secteur du transport routier pour les demandeurs d'emploi et les conseillers de France Travail. De plus, nous aiderons à orienter ces publics vers les emplois disponibles dans le secteur, notamment en ciblant des groupes spécifiques comme les jeunes ou les personnes en situation de handicap.

Nous espérons réduire les délais de satisfaction des besoins en recrutement des entreprises et améliorer le placement des demandeurs d'emploi. En fin de compte, notre but est d'accroître la compétitivité du secteur tout en offrant des parcours professionnels enrichissants aux candidats.

Georges-Eric MARTINAUX : Pour Cheops, il y a plusieurs leviers à déployer. Tout d'abord il y a la connaissance accrue de ce qu'est le handicap au travail et donc

la transmission d'informations auprès des employeurs sur les réalités d'une personne dans cette situation dans le monde professionnel. Ensuite, c'est, avec le soutien des Cap emploi, d'apporter des réponses aux questions que pourrait se poser l'employeur sur l'adaptation du poste, sur ses capacités à pouvoir former une personne sur un outil ou un métier en particulier. Cela s'associe aussi à de l'information relative non plus seulement au recrutement mais aussi au maintien dans l'emploi, à l'attention des salariés qui malheureusement peuvent être confrontés à une situation de handicap.

Il faut prendre conscience que des postes peuvent être aménagés pour des personnes dont le handicap présente un frein à l'exécution des tâches professionnelles. Solliciter le Cap emploi dans cette démarche amène aussi l'employeur à avoir une réflexion sur l'adaptation du poste en vue de recruter davantage ce profil.

Pascal BLAIN : De notre côté nous allons mobiliser des sessions d'information auprès des entreprises, des formations adaptées aux besoins du secteur et des actions de recrutement ciblées. Nous travaillerons également sur la simplification des démarches pour les employeurs souhaitant recruter via nos dispositifs.



IL FAUT CONNECTER LES DEMANDEURS D'EMPLOI AUX OPPORTUNITÉS DU TRANSPORT GRÂCE À UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE.

Pascal Blain, directeur régional PACA
et coordinateur du pôle transport de France Travail





L'ENJEU DE CE PARTENARIAT EST DE RENDRE LE SECTEUR DU TRANSPORT PLUS INCLUSIF ET PLUS ATTRACTIF.

Georges-Eric Martinaux,
Délégué Régional CHEOPS PACA



De gauche à droite : Georges-Eric MARTINAUX, Référent grands comptes à Chéops – Alexis GIBERGUES, Président de l'OTRE – Thibaut GUILLUY, Directeur général de France Travail.

© OTRE

A L'ACTU



Une mobilité urbaine décarbonée avec les vélos cargos de Kleuster

Kleuster est une entreprise française spécialisée dans la conception de vélos cargos et de solutions de transport pour la logistique du dernier kilomètre. Fondée à Lyon en 2012, la société a rapidement pris de l'ampleur, en élargissant sa gamme de produits et en nouant des partenariats stratégiques avec des géants de l'industrie, comme Renault Trucks, pour soutenir sa croissance et son développement.

Entretien avec Okan Cavusoglu, directeur général.



DANS UN HYPER CENTRE-VILLE EN VÉLO CARGO, VOUS ALLEZ ÊTRE 60 % PLUS RAPIDE QU'UN VÉHICULE UTILITAIRE. EN VÉLO, VOUS ALLEZ ROULER À 10KM/H TANDIS QU'UN VÉHICULE UTILITAIRE À 6KM/H : CETTE SOLUTION AUGMENTE DONC LA RAPIDITÉ DE LIVRAISON.

Okan Cavusoglu,
directeur général de Kleuster

● Kleuster, c'est qui ?

La raison d'être de Kleuster est de faciliter la transition vers une mobilité décarbonée dans les grandes agglomérations, notamment dans les zones piétonnes et les centres urbains. En fournissant des vélos cargos à assistance électrique spécialement conçus pour les professionnels de la logistique, Kleuster répond à un besoin croissant de solutions de transport écoresponsables. L'entreprise se distingue par sa capacité à offrir des véhicules adaptés aux défis du dernier kilomètre, une problématique majeure pour de nombreuses entreprises cherchant à limiter leur empreinte carbone dans les grandes villes.

En 2022, un nouveau partenariat stratégique voit le jour avec Renault Trucks, marquant un coup d'accélérateur pour Kleuster puisqu'il produit désormais leurs vélos cargo. Ce partenariat inclut un volet industriel de production et un réseau de distribution et de réparation des vélos cargos à travers toute la France et même aux Pays-Bas.

● Quelles sont les solutions de mobilité urbaine décarbonées que vous proposez aux professionnels du transport routier ?

Dans un contexte de transition énergétique et de mobilité urbaine décarbonée, Kleuster souhaite répondre aux besoins de verdissement de flotte des transporteurs routiers.

Ainsi nous proposons une large gamme de véhicules électriques notamment des vélos cargo destinés au transport sec, plateau, frigorifique ou encore en benne.

Les vélos cargos : une solution pratique pour la livraison du dernier kilomètre

Grâce à leur capacité à circuler sur les pistes cyclables et à accéder aux rues piétonnes, ces véhicules permettent des livraisons de proximité sans impacter la circulation ou les zones piétonnes. L'autonomie de ces vélos, allant jusqu'à 80 km, est largement suffisante pour les trajets urbains quotidiens, et leur recharge peut se faire sur une simple prise secteur.

L'entreprise propose également des solutions pour le transport de produits frigorifiques, avec des véhicules adaptés au respect de la chaîne de froid. L'un des modèles phares est un véhicule de transport à bi-température, permettant de transporter à la fois des produits surgelés et des produits frais dans un même trajet. Ces véhicules sont certifiés ATP (attestation sur l'Accord sur le Transport des denrées Périssables) et homologués par le CEMA froid, garantissant le respect des normes de la chaîne du froid.

Nos solutions de financement sont flexibles.

L'entreprise propose à la fois des options d'achat et de location (longue durée, crédit-bail) pour ses véhicules. Cela permet aux clients d'adopter les solutions les mieux adaptées à leurs besoins sans engagement à long terme. En ce moment avec une offre spéciale, les loyers commencent à partir de 162€ par mois pour la location de la cellule sèche, sur une période de 60 mois, avec un premier loyer de 3 600€.

● A votre avis, en quoi le transport lourd et la cyclologistique sont-ils complémentaires ?

Le transport de marchandises représente une part significative des émissions de CO₂, avec 30 % des émissions totales de CO₂ en France, dont 30 % sont attribuables au transport de marchandises. Pour réduire cette empreinte carbone, une approche combinée entre les poids lourds et des solutions plus écologiques comme le vélo cargo devient une voie incontournable.

Ce dernier offre une réponse adaptée pour les livraisons dans les hypercentres urbains, où la réglementation devient de plus en plus stricte. Les ZFE, la limitation de circulation des véhicules lourds dans certains centres-villes, ainsi que la congestion du trafic rendent l'accès difficile pour les camions. Dans ce contexte, la cyclologistique permet de pallier ces obstacles, tout en offrant une solution décarbonée et plus rapide.

Le vélo cargo ne se contente pas de livrer des petites quantités : il a été conçu pour transporter jusqu'à 300 kg et 2 m³ de marchandises.

Loin de vouloir remplacer les poids lourds, la cyclologistique s'intègre en complément de ceux-ci. Les poids lourds restent essentiels pour les longues distances et la distribution régionale. Une fois qu'il a déchargé sa marchandise dans un hub logistique urbain, le vélo cargo prend le relais pour livrer les derniers kilomètres. Très pratique, il peut emprunter des pistes cyclables, se garer plus facilement et éviter les amendes liées au stationnement, représentant une économie significative pour les entreprises.



L'ANATEEP, une association œuvrant pour les acteurs du transport scolaire et les élèves

Le 28 janvier dernier à Paris, l'ANATEEP, qui a récemment fêté ses 60 ans, a organisé un séminaire sur une thématique essentielle « la sécurité au point d'arrêt des transports scolaires ». Christophe Trebosc, secrétaire général, revient sur cet événement mais également sur sa vision du secteur pour 2025.

- **Quels sont les points forts de vos travaux sur la sécurité au point d'arrêt des transports scolaires ?**

Le séminaire annuel de l'Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public (ANATEEP), est organisé depuis plusieurs années et permet de réunir les différents acteurs du transport scolaire dont les autorités organisatrices, transporteurs et organisations du transport routier autour d'une problématique importante, thématique de cette année : **la sécurité au point d'arrêt**.

Les travaux ont mis en évidence que de nombreux accidents, souvent graves, surviennent lors de la montée, de la descente ou de la traversée des élèves à proximité des cars, plutôt qu'en circulation. Face à ce constat, l'approche adoptée repose sur une coopération entre les autorités organisatrices et les aménageurs, qui doivent évaluer les arrêts selon des critères de sécurité précis.



Christophe Trebosc,
secrétaire général

L'importance des aménagements (signalisation, marquage au sol, abris de bus) a été soulignée, tout comme la nécessité d'un dialogue entre les collectivités pour améliorer ces espaces. Ce séminaire a aussi été l'occasion d'échanger sur les défis du secteur, notamment la crise du recrutement des conducteurs, qui impacte l'organisation du transport scolaire et les entreprises.



● **L'ANATEEP a récemment fêté ses 60 ans, pouvez-vous nous retracer cette évolution ?**

L'ANATEEP, fondée dans les années 1960, a accompagné le développement du transport scolaire en France, né durant l'allongement de la scolarité obligatoire à 16 ans et de la nécessité d'accompagner les élèves aux collèges nouvellement créés. L'objectif de l'association a toujours été d'**œuvrer pour un transport sécurisé et de qualité, permettant un accès pour tous les élèves à l'éducation.**

Elle a également joué un rôle clé dans plusieurs avancées majeures en matière de sécurité, comme l'équipement des véhicules en ceintures de sécurité, la mise en place de feux de détresses en position haute, l'ajout de trappes d'évacuation et l'adoption du pictogramme spécifique aux transports d'enfants. Ces innovations démontrent l'engagement constant de l'ANATEEP pour améliorer la sécurité des élèves transportés.



EN 60 ANS, L'ANATEEP A ŒUVRÉ POUR TRANSFORMER LE « RAMASSAGE SCOLAIRE » EN UN VÉRITABLE « SERVICE DE TRANSPORT », MOBILISANT ET VALORISANT À LA FOIS LES AOM DE PREMIER RANG OU DE PROXIMITÉ, LES TRANSPORTEURS ET LES FAMILLES.

Christophe Trebosc, secrétaire général de l'ANATEEP

● Quels sont les enjeux et les perspectives en ce début d'année 2025 ?

En ce début d'année 2025, l'ANATEEP poursuit ses engagements en matière de sécurité, de formation et de transition énergétique dans le transport scolaire. L'association continue également sa campagne "Transports Attitude" pour sensibiliser les élèves aux bonnes pratiques.

Avec un objectif ambitieux de toucher près de 200 000 élèves pour cette année, l'ANATEEP souhaite privilégier la qualité à la quantité. Toutefois, un enjeu majeur réside dans l'augmentation du nombre d'accidents impliquant des autocars en 2024, ce qui soulève des interrogations quant aux conditions de recrutement et de formation des conducteurs, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. L'ANATEEP insiste sur l'importance d'un recrutement exigeant et d'une formation rigoureuse pour garantir la sécurité des enfants. Par ailleurs, la transition écologique constitue un défi majeur avec

l'électrification des véhicules et les contraintes imposées par l'État et l'Union européenne. Si le transport scolaire semble compatible avec l'autonomie des bus électriques, l'ANATEEP reste vigilante sur les normes de sécurité, notamment en matière de batteries. Le développement duetrofit, qui consiste à remplacer un moteur thermique par un moteur électrique sur des véhicules existants, soulève également des questions.

▼ Quelques chiffres clés en 2024

- **170 390** élèves sensibilisés
- **1 635** établissements sensibilisés
- **2 180** interventions

L'ANATEEP aborde l'année 2025 avec la volonté de renforcer la sécurité, améliorer la formation des conducteurs et accompagner la transition énergétique sans compromettre la qualité du transport scolaire.

CIVILITÉ
 ESTIME
 SÉCURITÉ
 SOLIDARITÉ
 CITOYENNETÉ
 POSITIF
 DEVOIR
 TOLÉRANCE
 VIVRE ENSEMBLE
 LAÏCITÉ
 FRATERNITÉ
 FAIRPLAY
 ESTIME
 JUSTE
 RESPONSABILITÉ
 HONNÊTÉTÉ
 VALEURS
 COHÉSION
 DEVOIR
 TOUS
 ETHIQUE
 UNIS
 ATTITUDES
 ESTIME
 UNISÉGARD
 MUTUALITÉ
 DROIT
 UNION

LE RESPECT : ENSEMBLE !



38^e campagne nationale d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs de jeunes



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
 Éditor : Égalité
 Illustration : Fraternelle

DOSSIER

En route vers l'électromobilité



Depuis le 1er janvier 2025, un nouveau dispositif d'aide à l'achat ou à la location de véhicules électriques a été publié au journal officiel. Ces aides prennent à présent la forme de primes CEE (Certificats d'économies d'énergie) au travers de fiches standardisées.

Ces fiches standardisées sont :

- [TRA-EQ-129](#) Achat ou location de poids lourds électriques neufs ou issu d'une opération de retrofit électrique,
- [TRA-EQ-128](#) Achat ou location d'autocars ou autobus électriques (fiche révisée),
- [TRA-EQ-114](#) Achat ou location de VP ou VUL électriques neufs par une collectivité ou une personne morale.

Pour encourager la transition vers les véhicules zéro émission, le gouvernement a prévu une bonification de ces fiches : x 4 pour les VUL, x 4 pour les cars et les bus, x3, 4 ou 5 selon la taille du véhicule pour les poids lourds.

Contrairement aux appels à projets, il n'y a pas de mise en concurrence des dossiers et pas de plafonds pour les aides qui sont financées par les obligés CEE : fournisseurs d'électricité, de gaz et distributeurs de carburant. Pour que l'aide soit considérée comme incitative, il est indispensable d'obtenir l'accord de l'obligé avant toute commande ou signature de devis.

Les grilles des fiches sont exprimées en kWh cumac et le montant de la prime dépendra de la valorisation négociée avec l'obligé, elle peut se situer entre 0,007 € et 0,0075 € / kWh cumac (ou 7€ à 7,5€ le MWh cumac).

TRA-EQ-129 : Achat ou location d'un poids lourd électrique neuf ou rétrofit électrique

Catégorie de véhicules	Montant en KWh cumac par véhicule	Coefficient de bonification	Prime CEE (7 € le MWh)	Prime CEE (7,5 € le MWh)
<i>Camion porteur >3,5T et < 4,25 T</i>	222 300	4	6 224 €	6 669 €
<i>Camions porteurs ≥4,25 T et <7,5T</i>	433 100	4	12 127 €	12 993 €
<i>Camions porteurs ≥7,5 et <12 T</i>	671 500	3	14 102 €	15 109 €
Camions porteurs ≥12 et < 19 T	824 000	5	28 840 €	30 900 €
Camion porteurs ≥19T et < à 26 T	1 015 700	5	35 550 €	38 089 €
Camion porteur ≥ à 26 T et Tracteur routier	1 918 500	4	53 718 €	57 555 €

TRA-EQ-128 Achat ou location d'un autocar ou d'un autobus électrique neuf ou rétrofit électrique

Catégorie de véhicules	Montant en KWh cumac par véhicule	Coefficient de bonification	Prime CEE (7 € le MWh)	Prime CEE (7,5 € le MWh)
<i>Autocar issu d'une opération de rétrofit</i>	1 049 900	4	29 397 €	31 497 €
Autocar standard	1 602 800	4	44 878 €	48 084 €
Autocar grande capacité*	2 564 500	4	71 806 €	76 935 €

*Catégorie « grande capacité » :

Capacité de batterie pour un véhicule de 12 mètres ≥ 390 kWh

Capacité de batterie pour un véhicule de 18 mètres ≥ 540 kWh

Capacité de batterie pour un véhicule de 24 mètres ≥ 690 kWh

TRA-EQ- 114 : Achat ou location VP ou VUL électrique, par une collectivité locale ou une personne morale

Entreprise ou Filiale d'un groupe gérant un parc de véhicules automobiles

Catégorie de véhicules	Montant en KWh par véhicule	Coefficient de bonification	Prime CEE (7 € le MWh)	Prime CEE (7,5 € le MWh)
Véhicule utilitaire léger neuf (Parc total de > 100 véhicules automobiles (2025 et 2026))	125 400	4	3 511 €	3 762 €
Véhicule utilitaire léger neuf (Parc total de < 100 véhicules automobiles)	156 800	4	4 390 €	4 704 €

DOSSIER

En route vers l'électromobilité



Chargepoly dévoile son Data Hub e-Trucks, la base de données dédiée aux camions électriques

L'électrification des flottes de transport représente un défi majeur pour les acteurs du secteur. Quels modèles choisir ? Quelle autonomie espérer ? Quelle solution de recharge privilégier ? Pour répondre à ces questions, **Chargepoly a lancé le Data Hub e-Trucks, un outil inédit qui recense l'ensemble des camions électriques disponibles en Europe et en Amérique du Nord.**

Accessible en ligne, ce **répertoire interactif** permet de comparer facilement les véhicules selon plusieurs critères clés : marque, autonomie, capacité des batteries, type de recharge, ou encore cas d'usage (livraison urbaine, régional, construction...). En s'appuyant sur des données publiques collectées et synthétisées par ses équipes, Chargepoly met à disposition un outil structuré, pensé pour **faciliter la transition énergétique** des transporteurs et logisticiens.

Chargepoly vous invite à découvrir cet outil mais aussi à contribuer à l'enrichissement du Data Hub en partageant vos suggestions.

[Découvrez cet outil dès maintenant](#)



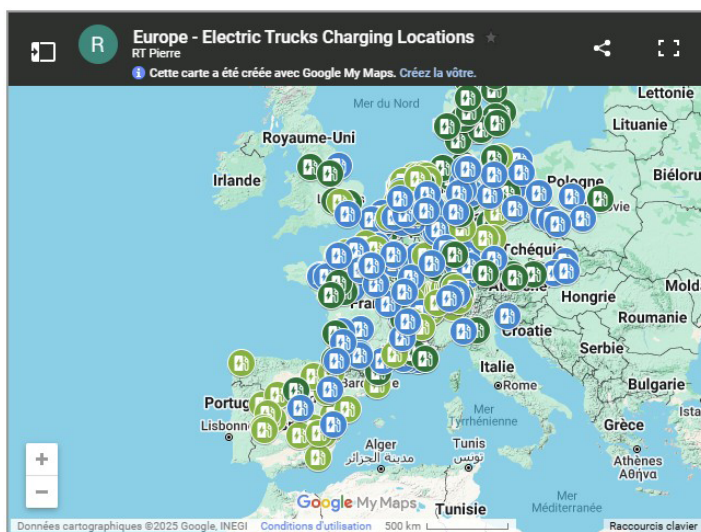
NOTRE OBJECTIF EST DE RENDRE L'ÉLECTRIFICATION PLUS SIMPLE ET PLUS EFFICACE GRÂCE À UN ACCÈS RAPIDE AUX BONNES INFORMATIONS.

Rodrigo Zero,
Directeur Marché chez Chargepoly



La carte interactive des stations de recharge Poids Lourds électriques de Renault Trucks

Dans un contexte où la décarbonation est devenue une priorité, Renault Trucks propose une gamme complète de véhicules 100 % électriques, ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour aider les exploitants à réussir leur transition énergétique notamment avec la mise en ligne d'une carte interactive répertoriant le réseau de recharge européen.



Sur cette carte, nous pouvons y retrouver **104 stations de recharge dédiées aux camions**, 114 stations opérationnelles compatibles et 117 autres planifiées.

Grâce à ces **bornes de recharge à haute puissance**, les véhicules peuvent se recharger pendant les pauses réglementaires des conducteurs. Bientôt, l'introduction de **mégarechargeurs** permettra un rechargement partiel ou complet en **seulement quelques minutes**.

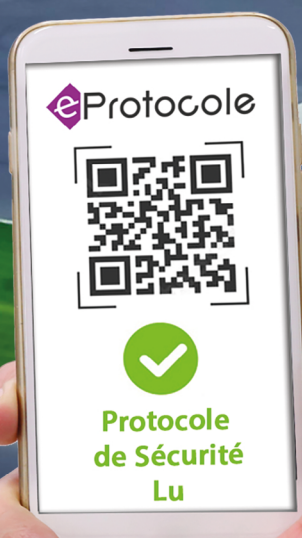


Transporteur avec site logistique :

Gérez vos entrées-sorties
en toute conformité avec

 eProtocole

BY  B2P



www.eprotocole.fr



Stationnement, cabotage, réglementation : les défis des autocaristes français !

Difficultés de stationnement, cabotage illégal, vision pour 2025 : Catherine Chaumont, présidente de la Fédération des Autocaristes Indépendants (FAI) et dirigeante des Transports Chaumont se confie sur ce secteur encore fragilisé par la réglementation et l'inégalité de traitement de la concurrence des pays étrangers.

- **Les autocars de tourisme rencontrent des difficultés majeures à se stationner dans Paris mais aussi en raison du cabotage illégal. Pourriez-vous nous en dire davantage sur ces points ?**

Le secteur des autocars de tourisme est confronté à une concurrence déloyale due au cabotage illégal, un phénomène qui s'étend bien au-delà de Paris. Les entreprises étrangères principalement européennes bénéficient de charges bien inférieures à celles des autocaristes français, notamment en matière de salaires et de normes de travail. Tandis que les entreprises françaises doivent respecter des obligations strictes françaises (contrôles, salaires conformes aux conventions collectives, conditions d'hébergement des chauffeurs etc), leurs concurrents étrangers pratiquent des tarifs imbattables grâce à des coûts réduits et des pratiques parfois frauduleuses, comme le paiement en espèces ou l'absence de TVA. Cela fragilise économiquement les TPE et PME françaises, qui ne peuvent rivaliser avec leurs coûts réduits et leurs pratiques non conformes.



Catherine Chaumont, présidente de la FAI et dirigeante des Transports Chaumont

Ce problème, initialement limité aux grandes villes comme Paris, s'est désormais généralisé à l'ensemble des lieux touristiques en France.

En plus de cela, la réglementation européenne sur les règles de conduite est appliquée différemment selon les pays, mettant les autocaristes français en difficulté.

Concernant la question du stationnement à Paris, cela devient de plus en plus problématique avec la suppression des places dédiées et l'augmentation des tarifs. La disparition possible de la gare de Bercy comme point de stationnement risque d'aggraver encore cette situation, rendant l'exercice de notre activité de plus en plus difficile.



● **Quelle est votre vision du secteur pour cette nouvelle année 2025 ?**

En 2025, le secteur du transport de tourisme fait face à de nombreuses incertitudes bien qu'il y ait du travail, l'avenir reste flou en raison de plusieurs facteurs. D'une part, la baisse du pouvoir d'achat des clients qui impacte directement la demande. D'autre part, la concurrence avec les grandes entreprises bénéficiant de marchés publics conventionnés qui fragilise les structures

indépendantes. L'augmentation potentielle des coûts de l'énergie et l'obligation de se conformer aux nouvelles réglementations, avec l'installation des nouveaux tachygraphes ajoutent une pression supplémentaire sur les entreprises. Ainsi, même si le secteur parvient à se maintenir, l'année 2025 ne s'annonce pas comme une année sereine, mais plutôt comme une année marquée par l'incertitude et l'adaptation.

● **Avez-vous un souhait en faveur des entreprises adhérentes de votre fédération ?**



**MON PRINCIPAL SOUHAIT EST
UNE RÉGULATION PLUS JUSTE ET
ÉQUITABLE DU SECTEUR.**

Catherine Chaumont, présidente de la FAI et dirigeante des Transports Chaumont

La situation a trop duré, la pression constante sur les entreprises indépendantes, qui sont confrontées à une accumulation de nouvelles obligations et de contrôles stricts, alors que d'autres acteurs, comme les entreprises de cabotage étrangères, bénéficient d'un certain laxisme n'est plus supportable. Il est primordial qu'une harmonisation des règles et qu'une application équitable des réglementations soient mises en place pour tous. Il est important de cesser la surcharge pour les entreprises avec des coûts et des obligations supplémentaires, comme l'achat de tests de dépistage ou de nouvelles taxes, qui



fragilisent davantage un secteur où les marges sont déjà réduites.

Le secteur a besoin de stabilité et de clarté dans les décisions politiques afin que les entreprises puissent travailler sereinement et assurer leur pérennité !

META
MORPHOSE
 CONNECTONS
 NOS INTELLIGENCES **25**

Nous sommes partenaires

SITL
 SALON INTERNATIONAL DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

1-3 AVRIL 2025
 PARIS EXPO - PORTE DE VERSAILLES - PAV. 1

Demande de badge gratuit →



VIDÉO



Peixoto & Fils s'engage pour un transport plus vert avec le biogaz

Peixoto & Fils, acteur du transport spécialisé sous température dirigée, s'inscrit depuis 2017 dans une démarche de transition énergétique.

Aujourd'hui, 25 % de leur flotte fonctionne au Biogaz, illustrant leur engagement en faveur d'une mobilité plus durable.

En reconnaissance de ses actions, l'entreprise a obtenu la certification Eco CO2 en septembre 2024.

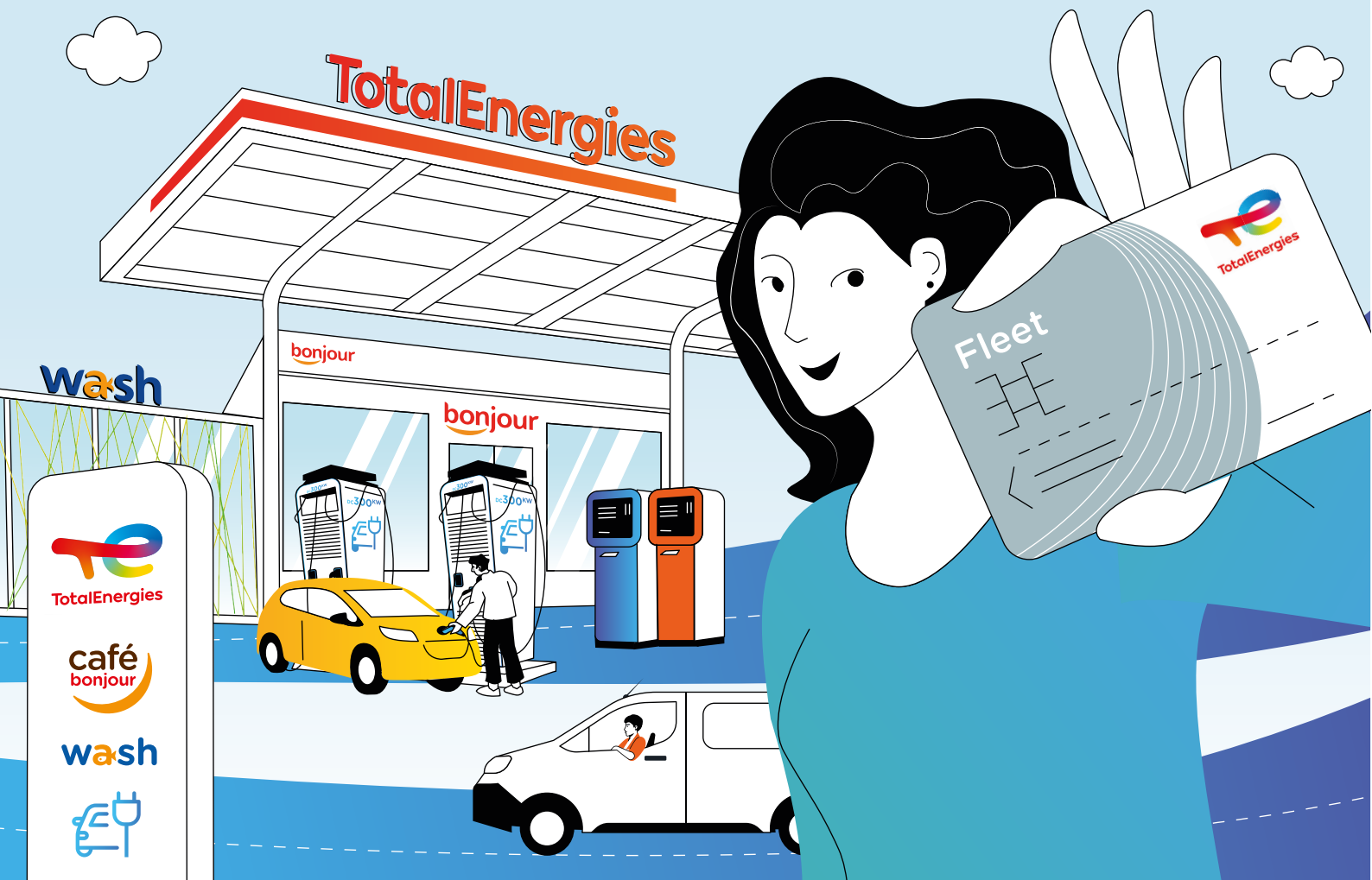
Frédéric PEIXOTO, dirigeant de Peixoto & Fils, nous a présenté les nombreuses initiatives mises en place pour réduire l'empreinte environnementale du transport routier.

« Nous sommes engagés dans la transition énergétique depuis 2017. Nous avons commencé avec la transformation du parc en Euro 6, puis avec des véhicules roulant au biogaz. Aujourd'hui nous avons atteint 25% de la flotte qui roule au biogaz. »

Frédéric Peixoto, dirigeant de Peixoto & Fils



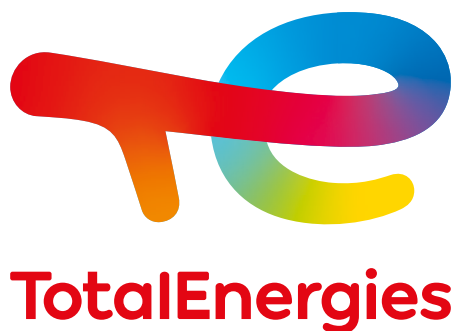
**ENGAGEMENTS
VOLONTAIRES POUR
L'ENVIRONNEMENT**
transport et logistique



Vos déplacements pros en toute liberté avec la carte Fleet !

Profitez d'une offre exclusive
OTRE...

...le tout avec la qualité de service
des stations TotalEnergies et de son
réseau de partenaires.



L'OTRE Pays de l'Adour se forme dans le cadre du Programme InterLud+.

Clara Dépêcher, secrétaire générale adjointe de l'OTRE Pays de l'Adour a suivi une formation intitulée « Se préparer aux nouvelles réglementations de circulation (ZFE-m) ». Cette formation avait pour objectif d'apporter des clés de compréhension, des ressources et des outils pratiques pour permettre d'accompagner les entreprises ou partenaires sur le sujet des nouvelles réglementations urbaines.

Cette formation s'est déroulée sur trois matinées en visio et comprenait 3 modules en e-learning, à suivre à son rythme. Elle était animée par Stéphanie Desmond (cheffe de projet formation chez Logistic Low Carbon) et Marie Barré (formatrice spécialisée en transition environnementale).

Les objectifs de cette formation étaient :

- Être en mesure de présenter à nos adhérents les enjeux liés aux émissions de polluants du transport de marchandises ;
- Expliquer les dispositifs de surveillance et de maîtrise de la qualité de l'air en France ;
- Accompagner les entreprises dans la compréhension des ZFE.



Clara Dépêcher,
secrétaire générale
adjointe de l'OTRE Pays
de l'Adour

InTerLUD+

Agir pour une logistique urbaine durable

**SE PRÉPARER AUX NOUVELLES
RÉGLEMENTATIONS DE CIRCULATION (ZFE-m)**





J'AI TROUVÉ CETTE FORMATION TRÈS INTÉRESSANTE, AVEC UNE APPROCHE PÉDAGOGIQUE LUDIQUE : DES RESSOURCES RÉUTILISABLES ET DES TRAVAUX PRATIQUES RÉALISÉS PENDANT LES SESSIONS. MAIS ÉGALEMENT TRÈS PERTINENTE AU REGARD DES QUESTIONS QUE NOS ADHÉRENTS NOUS POSENT QUOTIDIENNEMENT SUR LES ZFE.

Clara Dépécher, secrétaire générale adjointe de l'OTRE Pays de l'Adour

A venir en Pays de l'Adour :



- Une formation « **Bien maîtriser les nouvelles fonctionnalités du tachygraphe intelligent V2 (paquet mobilité 2020) : aspects techniques et réglementaires** », nous proposons deux sessions, une première dédiée au **transport routier de voyageurs** et une seconde dédiée au **transport routier de marchandises**. Nous coanimons ces deux sessions avec un partenaire (SDEI) spécialiste des données sociales et équipé d'un simulateur tachygraphe VDO.
- Nous proposons **trois réunions d'information coanimées avec l'OPCO Mobilités** visant à accompagner les transporteurs au mieux dans la compréhension des **dispositifs de financement, du principe de la collecte et des prises en charges des formations**. Ces réunions seront l'occasion de faire un point sur les ressources disponibles en ce début d'année.
- Nous proposons aux adhérents une **formation animée par ABSKILL « Exploitants : Prévenir et gérer les situations difficile et conflits »**, à destination des responsables d'exploitation, exploitants et chefs d'entreprise assurant l'exploitation. Cette formation aura lieu sur 2 journées en présentiel.

VIDÉO



Découvrez KeyROAD, la conciergerie multi-services au service de vos besoins logistiques

Plongez au cœur de la solution KeyROAD, la conciergerie multi-services transport lancée il y a un peu plus d'un an par PFM-Solutions.

Avec un exemple concret d'assistance sur le terrain, retrouvons notre partenaire Orléans Transports, qui reçoit une demande de dépannage pour filmer une palette tombée lors du transport.

Cet instant montre l'efficacité et la réactivité de la

conciergerie dédiée à simplifier les opérations logistiques.

KeyROAD, c'est :

- Une assistance personnalisée.
- Des solutions adaptées à chaque situation.
- Un engagement pour une logistique fluide et efficace.

Découvrez comment KeyROAD transforme les défis en solutions !

▶ « KeyROAD est une solution qui apporte rapidité, simplicité, fiabilité et économie. Elle s'appuie sur un grand réseau de professionnels et exploitants pour trouver une solution de dépannage rapide parmi une soixantaine de prestations. »

Frédéric Guérin, Directeur Général PFM-Solutions

À vos côtés pour recruter et former vos équipes

PROMOTRANS PROPOSE DES FORMATIONS POUR PRÉPARER
LES EXPERTS DE DEMAIN AU PLUS PROCHE DE LA RÉALITÉ
DES MÉTIERS ET DES ENJEUX DE VOS ENTREPRISES.



TRANSPORT
DE MARCHANDISES



TRANSPORT
DE PERSONNES



SUPPLY CHAIN



SÉCURITÉ
AU TRAVAIL



TRANSPORT
MULTIMODAL



EXPLOITATION



MAINTENANCE
DE VÉHICULES
INDUSTRIELS



MANUTENTION
& LOGISTIQUE



MATIÈRES
DANGEREUSES



BÂTIMENT
& TRAVAUX PUBLICS

Dispositifs de formation continue :

Permettent d'améliorer les compétences de vos collaborateurs dans dix secteurs, tout au long de leurs parcours professionnels.

Cycles de formation en alternance :

Pour former les experts de demain qui intégreront vos entreprises dans les secteurs de l'Organisation et Management du Transport, de la Logistique / Supply Chain et de la Maintenance de Véhicules industriels

Suivez-nous
sur les réseaux



CONTACTEZ-NOUS !

Scannez
ce QR code



VIDÉO



C2A : Inventeur de la 1ère solution de paiement multiservices et multiénergie, sans caution ni garantie

C2A est un Etablissement de Paiement agréé par la Banque de France. Inventeur de la 1ère solution de paiement multiservices et multiénergie, sans caution ni garantie. Nous cumulons les avantages d'une carte Mastercard et d'une carte carburant sur un même support dédié au monde du transport, des autocaristes et de la gestion des

flottes de véhicules. La carte C2A est acceptée dans 100% des stations-services, dont plus de 5300 stations partenaires en Europe, ainsi que sur toutes les bornes électriques, station biocarburants et applications dédiées.

▶ « Le monde du transport, comme la vie de C2A, est un monde plein d'aléas, plein de défis (transition énergétique, rentabilité, croissance réponse à des normes précises et contraignantes, fidélisation du client...). C2A peut aider le secteur par son adaptabilité aux besoins, aux requêtes et aux exigences de ce monde. »

Gilles D'Huitema, président fondateur de C2A CARD

LE PROGRAMME
TRANSPORTEZ-VOUS
BIEN

**PROGRAMMEZ VOS ACTIONS
DE PRÉVENTION EN
ENTREPRISE AVEC TVB !**

1.

LES ATELIERS DE PRÉVENTION

Des ateliers participatifs mis en place dans votre entreprise.

2.

LES FORMATIONS DE PRÉVENTION

En intra ou inter-entreprises, visioconférence et e-learning.

3.

LE STAND D'INFORMATION TVB

Les salariés découvrent le programme et se préinscrivent à une action de prévention.

75% des dirigeants du transport estiment que la prévention santé des salariés constitue un enjeu majeur.

Sondage en ligne Opinion Way pour Carcept Prev 2024

**SANS
FRAIS**

Ce programme fait partie de votre contrat de prévoyance obligatoire



Transportez-Vous Bien, le réflexe QVT des professionnels du transport.

www.transportezvousbien.fr



carcept prev

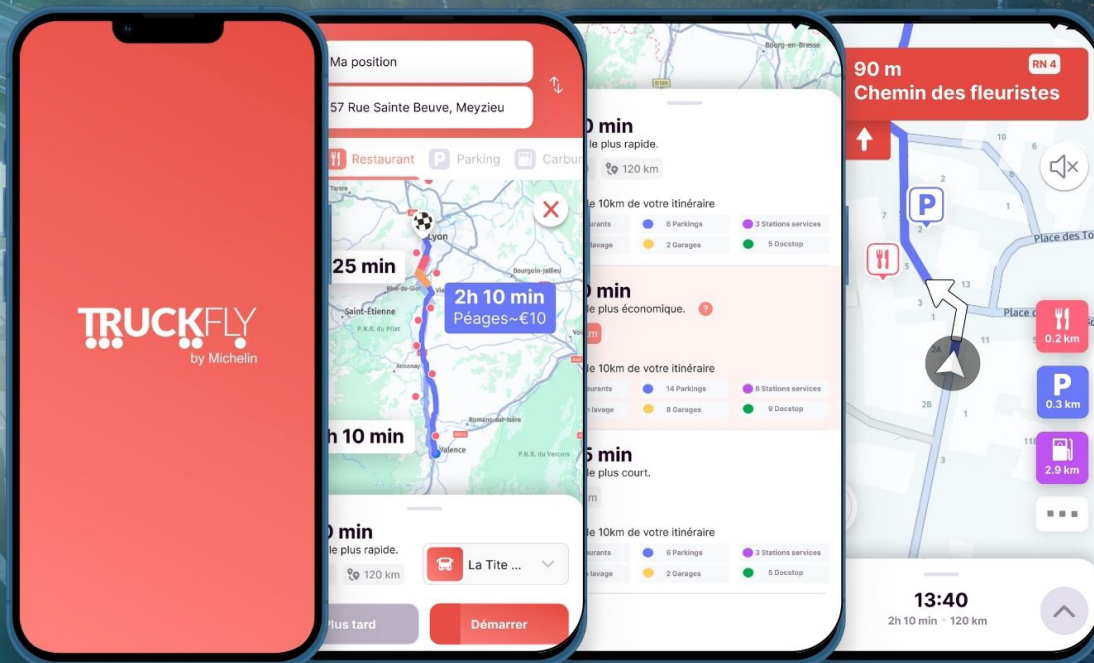
ASSUREUR D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

TRUCKFLY
by Michelin

Truckfly lance le poids lourd des GPS

Truckfly by Michelin répond à la demande la plus forte des conducteurs routiers : un GPS conçu spécifiquement pour les poids lourds. Disponible en juin 2025, il a été co-construit avec des entreprises de transport et un groupe de conducteurs expérimentés pour garantir une solution réellement adaptée aux besoins du terrain.

LE POIDS LOURD DES GPS EST EN ROUTE !



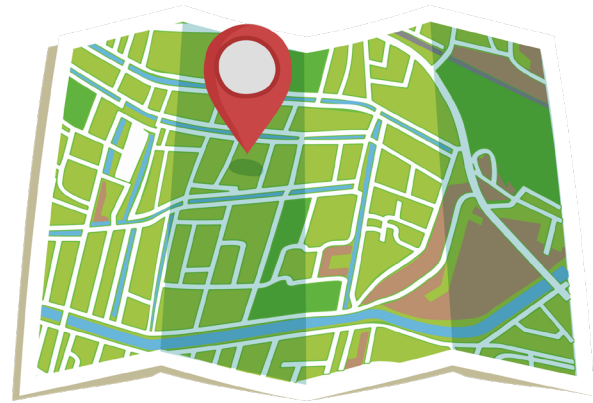
● Un GPS conçu avec et pour les conducteurs

Chez Truckfly, les conducteurs et les entreprises de transport sont au cœur de notre démarche. Nous avons mené un travail collaboratif avec nos utilisateurs et nos partenaires pour développer un GPS qui répond précisément aux contraintes du transport routier.

Aujourd'hui, 86 % des conducteurs utilisent des GPS conçus pour les véhicules légers, qui ne prennent pas en compte les restrictions poids lourd (hauteurs de ponts, limitations de tonnage, interdictions de circulation). Pour répondre à ce problème, nous avons impliqué une communauté active de conducteurs afin d'élaborer une solution efficace et fiable.

● Un compagnon essentiel pour les conducteurs

Avec plus de 615 000 utilisateurs en Europe, Truckfly simplifie la vie des routiers en leur offrant un outil performant et intuitif. En plus du GPS, l'application référence les établissements adaptés et propose des offres d'emploi de transporteurs.



designed by freepik.com

● Les atouts du GPS Truckfly

- **Navigation adaptée** : Intégration des contraintes réglementaires (ponts, interdictions, poids maximal).
- **Communauté en temps réel** : Partage instantané des aléas de la route entre conducteurs.
- **Accès aux 100 000 établissements Truckfly créés par les communauté, tout au long de leur guidage**: Restaurants, parkings sécurisés, stations-service accessibles poids lourd.

● Disponible en juin 2025

Le GPS Truckfly sera accessible dès juin 2025. Restez informés pour découvrir cette innovation qui changera la navigation poids lourd !





Une page ESHOP personnalisée pour une gestion optimale de vos achats

L'eshop Würth offre une navigation fluide et personnalisée, adaptée aux besoins des professionnels. Grâce à une page personnalisée, chaque utilisateur accède rapidement aux informations et fonctionnalités essentielles, optimisant ainsi la gestion des commandes.

Parmi les fonctionnalités les plus appréciées, le Modèles de Commande et les Commandes par Abonnement se distinguent par leur capacité à améliorer le contrôle des achats et la répartition des dépenses.

● **Modèle de Commande : un gain de temps assuré**

La fonctionnalité Modèle de Commande permet aux entreprises de structurer et d'accélérer leurs achats récurrents en toute simplicité.

- **Création de modèles de commande** pour les articles fréquemment achetés.
- **Gain de temps** en commandant en un clic à partir des modèles sauvegardés.
- **Optimisation de la gestion des achats** en standardisant les commandes récurrentes.

[Découvrir cette fonctionnalité en cliquant sur ce lien](#)

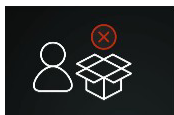


● **Commande par Abonnement : ne manquez plus jamais rien**

Cette fonctionnalité permet d'automatiser les achats récurrents pour éviter les ruptures de stock.

- **Planification des commandes** en fonction des besoins réguliers.
- **Livraison automatique** à la fréquence définie.
- **Maîtrise des stocks** en évitant les oublis de commande.

[Découvrir cette fonctionnalité](#)
en cliquant sur ce lien



AMATIENS ET RETOURS CLIENTS
nationalité » formuler une demande de retour ou éducation sur nos produits » vous permet de nous lier différents types de réclamation 7/7 et 24/24



STOCK MAGASIN
Cette fonctionnalité vous permet de consulter la disponibilité des produits en temps réel en Proxy Shop depuis la page du produit de votre choix sur l'Eshop et l'App.



INVENTAIRE EN LIEN AVEC L'APP
Afin de faciliter au mieux la gestion de vos stocks, nous vous offrons la possibilité de créer un inventaire de vos produits à l'aide de l'application mobile Würth.



RETRAITES ET MODES DE LIVRAISON
nationale partout en France, profitez de nos services de ts et de livraisons, rapides et adaptés à vos besoins !



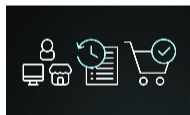
DEVIS
La fonctionnalité « devis » vous permet de retrouver l'ensemble des devis effectués par votre conseiller commercial Würth, directement sur votre compte client sur l'Eshop.



COMMANDE PAR ABOIEMENT
La fonctionnalité « commande par abonnement » vous permet de créer à l'avance votre panier et de choisir sa fréquence de livraison.



TON DES BUDGETS
z le budget de vos commandes en ligne grâce à la fonctionnalité « Gestion des Budgets » !



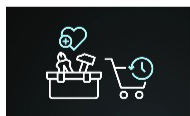
HISTORIQUE DE COMMANDE
L'historique de commande vous permet de retrouver l'ensemble des commandes effectuées via nos différents canaux de vente.



CIRCUIT DE VALIDATION
Le processus de validation de commande ou workflow une solution d'achat qui permet aux décideurs de l'entreprise de contrôler tout le processus d'achat.



TRES DE CÔT
se en place des centres de coût permet aux prises de charge l'entité à laquelle elle souhaite ter la facture d'une commande.



MON TOP PRODUITS
La catégorie Mon Top produits regroupe vos produits préférés : ceux que vous avez le plus commandés !



MODÈLE DE COMMANDE ET CATALOGUE DE CODE BARRES
Créez des modèles de commande et des catalogues de code-barres pour facilement retrouver vos produits !

● **Notre ESHOP pensé pour les professionnels**

Grâce à ces outils, l'eshop Würth devient un allié incontournable pour optimiser la gestion des achats et assurer une maîtrise totale des dépenses.

Profitez de ces fonctionnalités en vous connectant dès maintenant sur l'eshop Würth et bénéficier de votre environnement personnalisé !

[Lien vers les fonctionnalités eShop](#)



Directeur de publication : Alexis GIBERGUES

Rédactrice en chef : Samira BOUZAGHOU

Comité de rédaction : Laure DUBOIS, Eddy MALONGA, Jean-Marc RIVERA et Fabrice WACKENIER.

Conception et mise en page : Laure CHICOUENE-BRUNELLE


Avec la participation de : Pascal BLAIN, Estelle BROSSE, Okan CAVUSOGLU, Catherine CHAUMONT, Clara DÉPÊCHER, Laure DIDIER, Clément FAURE, Laurence GABORIEAU, Frédéric GUERIN, Yannick HENRY, Gilles d'HUITEAU, Celia LOPEZ, Georges-Eric MARTINAUX, Nicolas OCHOA, Richard PANON, Anne-Laure PERRIN, Frédéric PEIXOTO, Alain ROUBIAN, Virginie SECKET, Christophe TREBOSC.

Siège social :

Organisation des Transporteurs Routiers Européens

Domaine du Courant - Rue du Courant – Bâtiment A - 33310 LORMONT

43 bis route de Vaugirard - 92190 MEUDON

 01 53 62 83 40

 communication@otre-direction.org